Dans le cas de fortes pluies qui se produisent une fois dans 100 (échelle prévue)

Carte des danger de la ville de Matsumoto ⑨

Johoku・Yasuhara・Joto・Shiraita・Shimauchi・Okada・Satoyamabe・Hongo・Siga

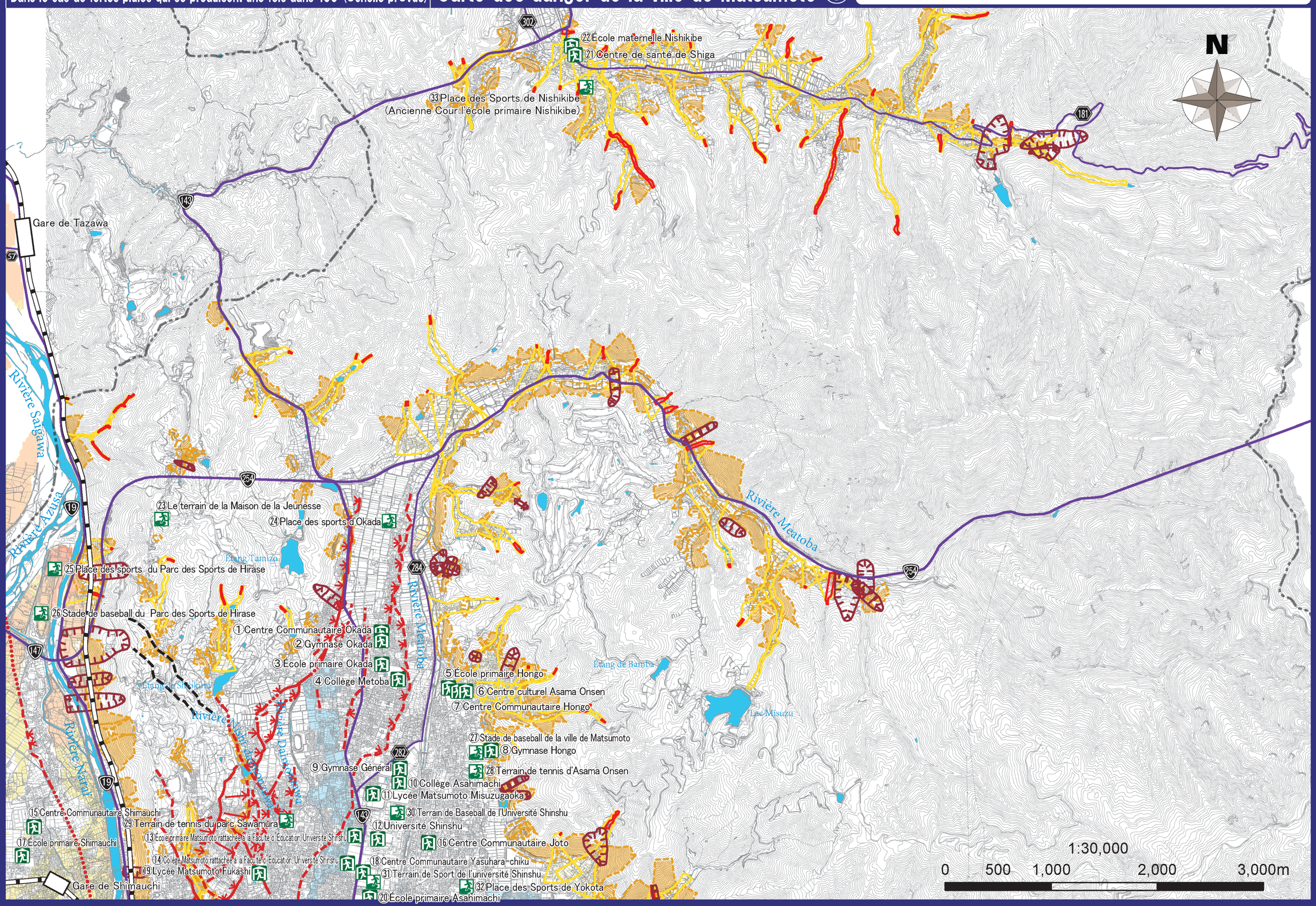

Dans le cas de fortes pluies qui surviennent environ une fois sur 1,000 ans (échelle maximale présumée)

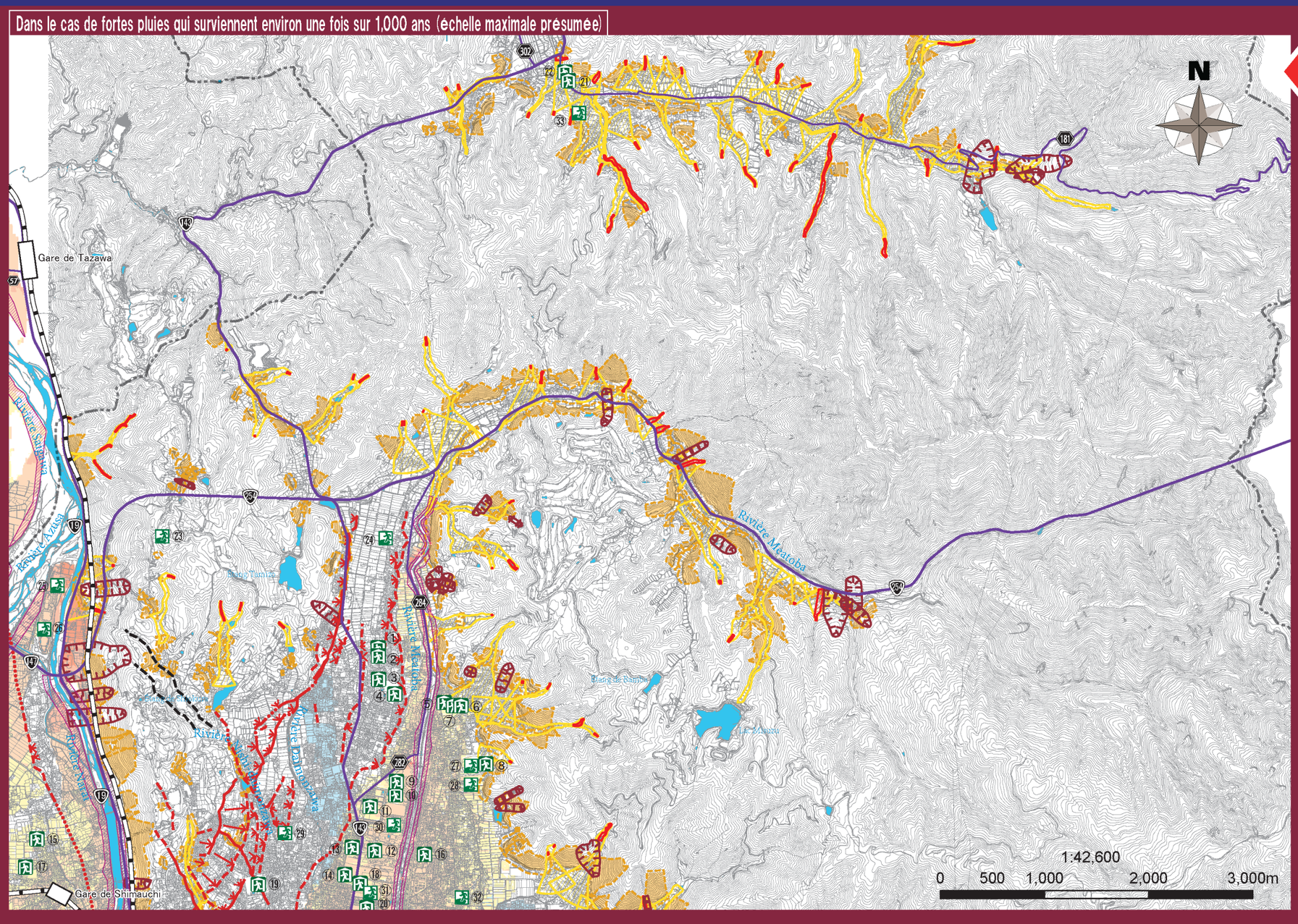

La ville de Matsumoto est basée sur un système d'évacuation en supposant une d'inondation planifiée (figure ci-dessus). Cependant, en fonction de la situation des précipitations, la ville peut passer à un système d'évacuation pour une d'inondation maximale supposée (figure de gauche), veuillez donc prêter une attention suffisante aux informations sur la carte des danger.

Légende

Zone d'inondation d'inondation (Profondeur d'inondation)

Nouvelle hypothèse d'inondation
(rivière Narai, rivière Tagawa, rivière Susuki, rivière Meatoba, rivière Ushibuse, rivière Kusari, rivière Mimasawa, rivière Kosobe, rivière Azusa)

- 10,0 m ou plus
- 5,0 m ou plus et moins de 10,0 m
- 3,0 m ou plus et moins de 5,0 m
- 0,5 m ou plus et moins de 3,0 m
- Moins de 0,5 m

Hypothèse d'inondation conventionnelle
(Rivière Daimonzawa, rivière Nishi-daimonzawa, rivière Yugawa, rivière Izumi, rivière Shiozawa)

- 5,0 m ou plus
- 2,0 m ou plus et moins de 5,0 m
- 1,0 m ou plus et moins de 2,0 m
- 0,5 m ou plus et moins de 1,0 m
- Moins de 0,5 m

10m / 5.0m / 3.0m / 0.5m / 5.0m / 2.0m / 1.0m / 0.5m

Zones inondables telles que les maisons effondrées (érosion des berges de la rivière)

Zones inondables telles que les maisons effondrées

Zone d'alerte aux catastrophes sédimentaires

Effondrement de la pente raide: Zone d'avertissement / Zone d'avertissement spécial

Coulée de debris: Zone d'avertissement / Zone d'avertissement spécial

Glissement de terrain: Zone d'avertissement

Abri d'évacuation désigné
Une installation qui est établie lorsque les résidents qui ont évacué en raison d'un risque de catastrophe restent aussi longtemps que nécessaire jusqu'à ce que le risque de catastrophe disparaisse, ou lorsque les résidents qui sont devenus incapables de retourner chez eux en raison d'une catastrophe restent temporairement.

Sites d'évacuation d'urgence désignés
Un lieu de refuge pour échapper au danger d'une catastrophe si elle se produit ou est susceptible de se produire.

Voie express — Route nationale — Parcours départemental
Chemin de fer (JR) — Chemin de fer (chemin de fer privé) — Rivières / plans d'eau
Défaut actif (localisation fiable) — Défaut actif (localisation incertaine)
Défaut actif (sous-sol) — Défaut actif estimé — Déformation en flexion

Abri d'évacuation d'ésigné / Sites d'évacuation d'urgence d'ésignés

○ : Oui pour évacuer　× : Non pour évacuer　— : Ouvert selon la situation
*La "zone d'évacuation désignée" dans la ville de Matsumoto sert également de "zone d'évacuation d'urgence désignée".

Nom	Adresse	Types de catastrophes couvertes: Inondations (taux d'une fois tous les 100 ans)	Inondations (taux d'une fois tous les 1000 ans)	Catastrophe sédimentaire
① Centre Communautaire Okada	1-517, Okadamachi	○	○	○
② Gymnase Okada	3-488, Okadamachi	○	○	○
③ École primaire Okada	519, Okada-matsuoka	○	○	○
④ Collège Metoba	2-1085, Hara	○	○	○
⑤ École primaire Hongo	5-9-2, Asamaonsen	○	○	○
⑥ Centre culturel Asama Onsen	1-6-2, Asamaonsen	○	○	○ [2ème étage ou supérieur]
⑦ Centre Communautaire Hongo	1-9-2, Asamaonsen	○	○	○
⑧ Gymnase Hongo	10-40-1, Asamaonsen	○	○	×
⑨ Gymnase Général	1-5, Misuzu	○	○	○
⑩ Collège Asahimachi	1-7-3, Asahi	○	○	○
⑪ Lycée Matsumoto Misuzugaoka	1-2, Misuzu	○	○	○
⑫ Université Shinshu	1-1-3, Asahi	○	○	○
⑬ École primaire Matsumoto rattachée à la Faculté d'Éducation, Université Shinshu	1-3-1, Kiri	○	○	○
⑭ Collège Matsumoto rattachée à la Faculté d'Éducation, Université Shinshu	1-3-1, Kiri	○	○	○
⑮ Centre Communautaire Shimauchi	1-4970, Shimauchi	○	○	○
⑯ Centre Communautaire Joto	1-7-3, Motomachi	○	○	○
⑰ École primaire Shimauchi	5323, Shimauchi	○	○	○
⑱ Centre Communautaire Yasuhara-chiku	13-11-2, Asahi	○	○	○
⑲ Lycée Matsumoto Fukashi	1-8-3, Arigasaki	○	○	○
⑳ École primaire Asahimachi	4-4-2, Asahi	○	○	○
㉑ Centre de santé de Shiga	2-85, Nana-arashi	—	—	○ [2ème étage ou supérieur]
㉒ École maternelle Nishikibe	2-85, Nana-arashi	—	—	×

Nom	Adresse	Types de catastrophes couvertes: Inondations (taux d'une fois tous les 100 ans)	Inondations (taux d'une fois tous les 1000 ans)	Catastrophe sédimentaire
㉓ Le terrain de la Maison de la Jeunesse	8880, Shimauchi	○	○	○
㉔ Place des sports d'Okada	9-5080, Okadamachi	○	○	○
㉕ Place des sports du Parc des Sports de Hirase	3-7576, Shimauchi	×	×	○
㉖ Stade de baseball du Parc des Sports de Hirase	3-7554, Shimauchi	×	×	○
㉗ Stade de baseball de la ville de Matsumoto	1-9-1, Asamaonsen	○	×	× Parking de l'entrée principale ○ Autre
㉘ Terrain de tennis d'Asama Onsen	2-9-1, Asamaonsen	○	×	×
㉙ Terrain de tennis du parc Sawamura	2-1824-2, Sawamura	○	○	○
㉚ Terrain de Baseball de l'Université Shinshu	1-1-3, Asahi	○	×	○
㉛ Terrain de Sport de l'université Shinshu	1-1-3, Asahi	○	×	○
㉜ Place des Sports de Yokota	413-4, Yokota	○	×	○
㉝ Place des Sports de Nishikibe (Ancienne Cour l'école primaire Nishikibe)	224, Nana-arashi	○	○	×